

Ecole Sainte Marie

32 rue de l'Ermitage

85670 St Christophe du Ligneron

02.51.93.22.70

direction@stchristophe-stemarie85.fr

www.stchristophe-stemarie85.fr



**ANNÉE
SCOLAIRE
2026-2027**

ÉQUIPE ÉDUCATIVE 2026-2027

Classe TPS-PS-MS : Mélinda BESSEAU & Chrystel PAJOT (lundis) - Aides-maternelle : Corine PLANES & Nathalie WEBER

Classe MS-GS : Magalie SOULARD & Charlène MEUNIER (lundis) - Aides-maternelle : Andrée BODIN DAVID & Nathalie WEBER

Classe CP-CE1 : Nelly BOUCARD

Classe CE1-CE2 : Joël MERCERON & Césarine MARTIN (vendredis + 1 lundi sur 3)

Classe CE2-CM1 : Annie-Claire BABU

Classe CM1-CM2 : Agathe JAUNET

Poste de RA (aide spécialisée) : Carine BARRETEAU

PERSONNEL DE VIE SCOLAIRE

Secrétariat école : Nathalie WEBER (mardis)

AESH : Karine GIROUD PIFFOZ



CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Joël MERCERON - Journées de décharge pour la direction le vendredi et 1 lundi sur 3. Vous pouvez demander des rendez-vous ces jours-là de préférence.

HORAIRES

matin		après-midi	
accueil	cours	accueil	cours
à partir de 8h35	de 8h45 à 12h00	à partir de 13h20	de 13h30 à 16h30

ACCUEIL

Accueil des élèves dans les classes de 8h35 à 8h45.

Les accompagnateurs des élèves de maternelle sont invités à les emmener jusqu'à la porte de la classe.

Une seule entrée en usage lors des arrivées à l'école : le portail donnant sur le parking. (Les élèves qui utilisent le garage à vélo côté bac à sable se rendent ensuite à pied à l'entrée principale.)

PONCTUALITE ET ABSENCES

Merci de respecter l'heure de début de classe.

Toute absence doit être motivée et signalée par les parents, par écrit, mail ou message téléphonique. Seules les absences pour maladie ou raison dûment justifiée sont autorisées durant le temps scolaire. Les autres absences feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de l'Éducation Nationale.

SORTIE DE L'ÉCOLE

De 12h00 à 12h10 et de 16h30 à 16h40 : surveillance assurée par les enseignants lors de la sortie.

Sans autorisation écrite des responsables légaux, les élèves ne quittent l'école qu'accompagnés d'un parent ou d'un adulte désigné par écrit. Après 12h10, les enfants seront pris en charge par le restaurant scolaire et après 16h40, ils seront confiés au service de garderie.



USAGE DU PARKING : pas de dépose devant le portail de l'école, chaque conducteur doit stationner son véhicule. Merci de rester patient et courtois, quelle que soit la situation.

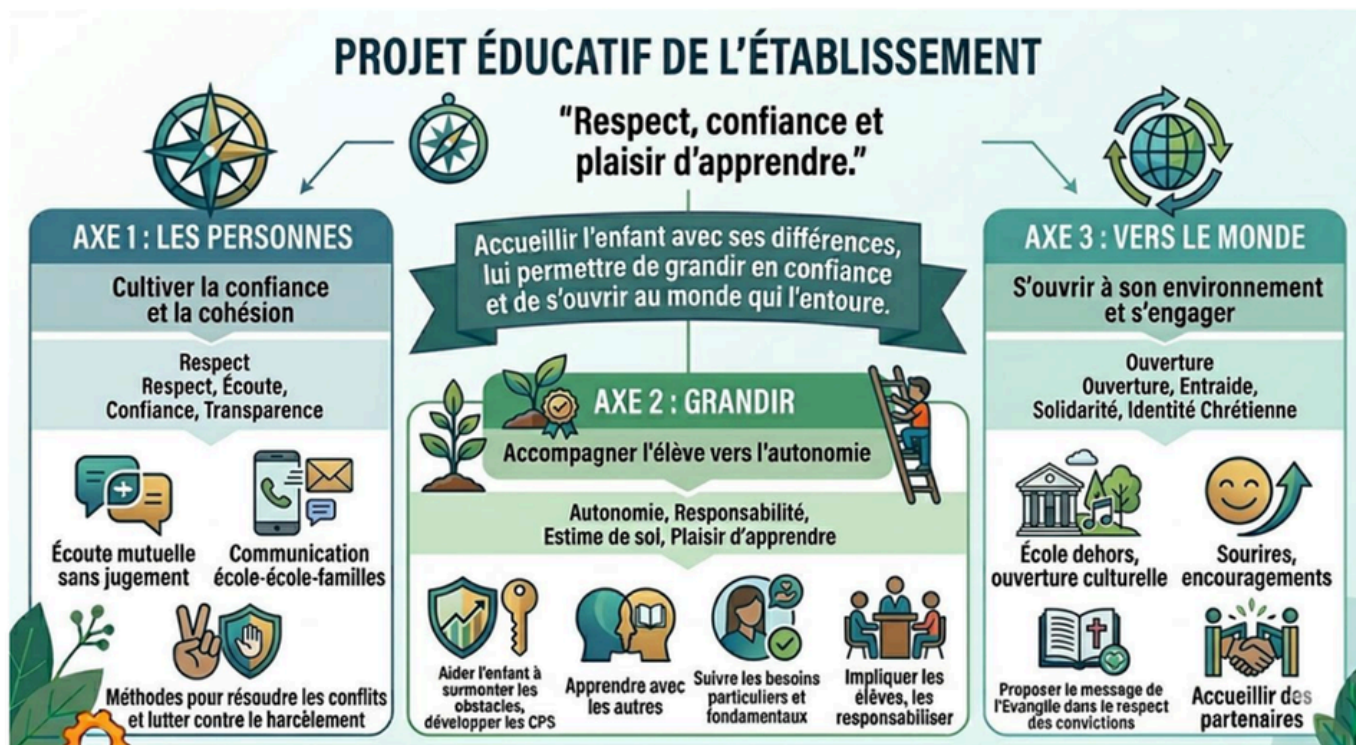
THÈME D'ANNÉE : "MA VOIX COMPTE !"

Différents objectifs ont été validés par l'équipe enseignante : former des citoyens responsables, donner la parole aux élèves, promouvoir l'égalité, développer une culture de débat, renforcer le sentiment d'appartenance à l'école.

Apprendre à se connaître / lutte contre les discriminations / mise en place d'un conseil des élèves / imaginer l'école Sainte-Marie de demain

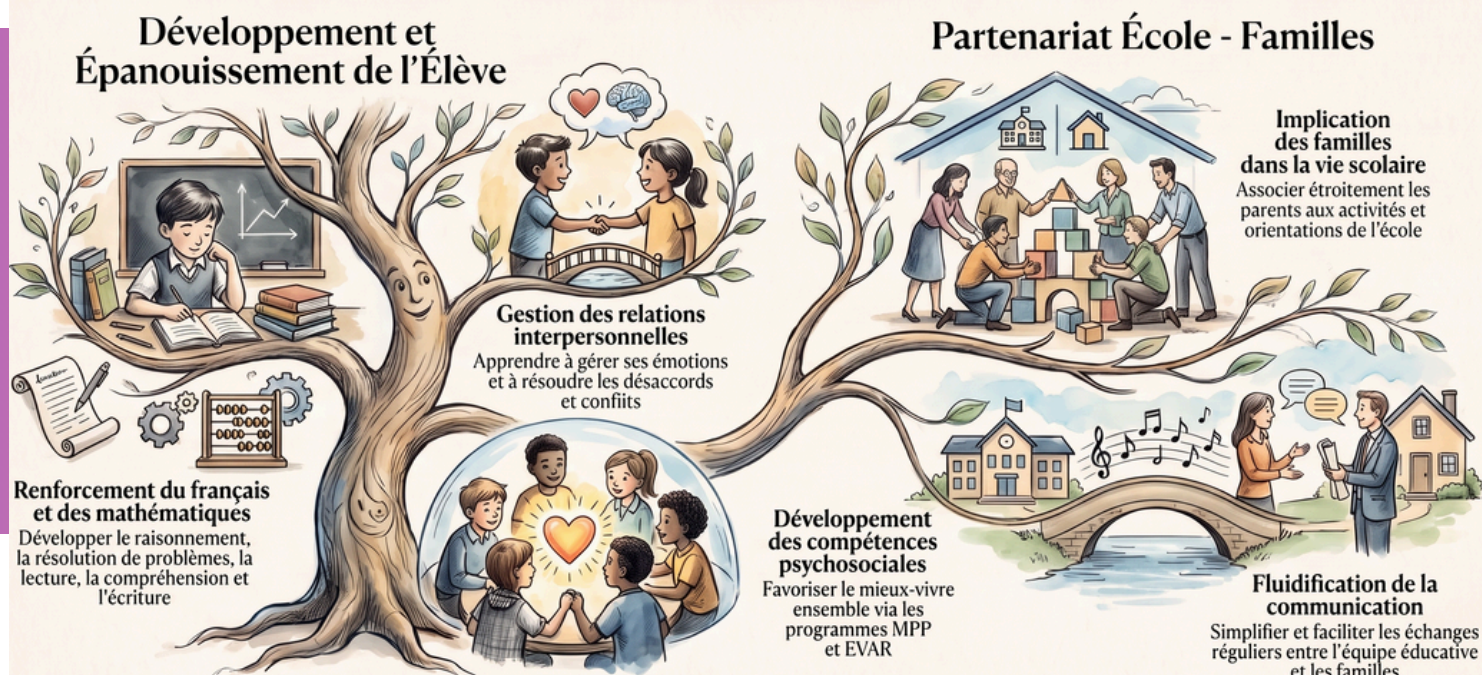


PROJETS ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE



Projet Pédagogique : Les Axes Fondamentaux

Orientations stratégiques pour l'apprentissage, le bien-être relationnel et le partenariat avec les familles



SE RENCONTRER - ÉCHANGER

- Réunions de classe
- Application Educartable et mails
- Assemblées générales



- Demande de rendez-vous
- Matinées thématiques
- Matinées travaux

L'usage des messageries est limité à la demande de renseignements ou de rendez-vous ainsi qu'à la transmission d'informations ou de documents. Pour les sujets plus complexes, touchant en particulier au suivi de la scolarité de votre enfant, une demande de rendez-vous est nécessaire. Dans tous les cas, la courtoisie dans les échanges est de rigueur.

SANTÉ ET MÉDICAMENTS



Nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments. Un enfant malade ne doit pas être présent à l'école, notamment en cas de risque de contagion. Cependant, dans les situations de traitement de longue durée, un PAI devra être mis en œuvre en relation avec votre médecin. En cas de doute, contactez le chef d'établissement.

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE : ZONE B

Vacances de la Toussaint	du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2026
Vacances de Noël	du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Vacances d'hiver	du samedi 20 février au dimanche 7 mars 2027
Vacances de printemps	du samedi 11 avril au dimanche 2 mai 2027
Vacances d'été	Vendredi 2 juillet 2027 (dernier jour de classe jeudi 1er juillet)



- 2 samedis matin travaillés : samedis 20 mars & 3 avril
- Assemblée Générale des associations : jeudi 10 décembre
- Pont de l'Ascension : du mercredi 5 mai au dimanche 9 mai
- Kermesse le samedi 26 juin 2027

RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE MUNICIPAUX

Restauration : restaurant.scolaire@mairie-scdl.fr

Mairie : 02 51 93 30 23

De 12h00 à 13h20, les élèves qui déjeunent à la cantine sont placés sous la surveillance et la responsabilité de la municipalité qui assure la gestion du restaurant scolaire.



L'accueil périscolaire : 02 51 68 77 53

Mail : directionlesloustics@mairie-scdl.fr

- Ouverture à 7h30 le matin
- Accueil jusqu'à 19h le soir

Le matin, les enfants sont amenés dans l'école et le soir, ils sont pris en charge sur la cour par les personnels de la garderie.

LA PASTORALE : ÉVEIL A LA FOI, CATÉCHÈSE, CULTURE CHRÉTIENNE

La parole de l'évangile est un repère, et chaque semaine une heure complémentaire est consacrée à la pastorale.

De la maternelle au CP, l'éveil à la foi est une approche de la religion grâce à la découverte des grandes fêtes chrétiennes, des valeurs évangéliques et des sujets qui questionnent les enfants.

A partir du CE1, deux propositions :

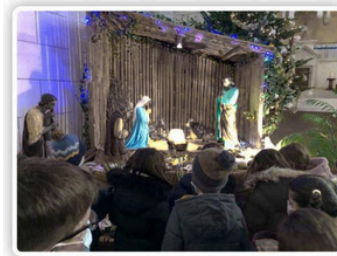
La catéchèse

Découvrir Jésus, ses actes, ses paroles.

- Prier, chanter, lire, réfléchir, jouer...
- Vivre en Chrétien, préparer des sacrements (baptême, communion)

La culture chrétienne :

- Connaître l'histoire du monde chrétien, son message, ses fêtes...
- Comprendre la place de la religion et des religions dans notre vie quotidienne et dans le monde.



Des temps communs, lors des fêtes chrétiennes telles que Noël et Pâques

"La pastorale se vit à chaque moment de la journée, lors de moments partagés, grâce à un sourire ou à un mot d'encouragement, si on est dans l'écoute et dans l'absence de jugement..."

LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

L'OGEC et l'APEL sont constitués de bénévoles qui consacrent du temps et de l'énergie au bon fonctionnement de notre établissement. Merci de les soutenir, de répondre à leurs appels. N'hésitez pas à les rejoindre.

OGEC	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	APEL	Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
Missions :		Missions :	
Gestion financière : perceptions et dépenses		Représentation des parents : lors des réunions, dans le conseil d'établissement, auprès des instances et des pouvoirs publics	
Emploi des personnels non enseignants : contrats de travail, absences, plannings...		Services aux familles : accueil, accompagnement, information, animation (auprès des élèves, des familles et des enseignants)	
Entretien de l'immobilier : petits et gros travaux, investissement, emprunts...			
Apports financiers :		Apports financiers :	
Forfait communal (frais de fonctionnement)		Adhésions volontaires des familles	
Contribution des familles : 33 € / mois sur 11 mois (base), 37€ / mois (solidarité)		Subventions	
Autres ressources : recettes de fêtes, subventions d'autres associations, dons, location de matériel...		Recettes de manifestations	
		Dons	
Président : Yvelise DRAPEAU		Présidente : Mathilde AYRAULT	

ASSURANCE SCOLAIRE : ATTESTATION, INFORMATIONS...

Tous les élèves sont assurés par l'école auprès de la Mutuelle Saint Christophe. La cotisation globale est prise en charge par l'établissement et couvre votre enfant pour les dommages ou accidents qu'il pourrait subir. Pour obtenir une attestation, connectez-vous sur le site de la mutuelle Saint Christophe et rendez-vous sur l'espace parents :

www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents